

Correspondance:
Case postale 89 - 1315 La Sarraz

Rue du Village 38
1312 ÉCLÉPENS Tél. 021 866 76 74

jl.demarchi@bluewin.ch Mob. 079 623 90 58
miguel.beato@bluewin.ch Mob. 079 310 72 05

CHE-115.812.711 TVA

CONTRAT D'ENTRETIEN "toiture plate ou en pente"

Les toitures sont les parties du bâtiment les plus exposées aux changements météorologiques durant l'année. En effectuant un entretien régulier, vous assurez une durée de vie plus longue à votre toit. Afin de le préserver, nous vous proposons un contrat d'entretien annuel comprenant une ou deux interventions dans l'année. Ce contrôle par un professionnel permet d'apercevoir des dégâts avant que ceux-ci ne deviennent plus important et n'engendrent des surprises désagréables.

Les travaux d'entretien comprennent, si nécessaire:

- pose de protections anti-chute selon normes SUVA
- nettoyage des chéneaux
- nettoyage des couloirs, noues, etc
- contrôle de la couverture et des ferblanteries
- contrôle des fenêtres de toiture
- remplacement des matériaux de couverture défectueux
- contrôle des bandes de serrage et des joints silicones
- nettoyage des sacs coupe-vent
- évacuation des déchets en décharge

Adresse d'entretien:

Adresse de facturation:

N° ECA:

Personne de contact:

Téléphone:

Périodes d'intervention:

- Printemps (prévention des dégâts de l'hiver "gel, dégel, neige, etc...)
 Automne (déboucher les chéneaux, descentes E.P., etc...)
 chaque année tous les 2 ans

Nos travaux sont facturés selon le temps effectif passé au contrôle de votre toiture. Si le montant dépasse CHF 500.- HT, par bâtiment et par intervention, vous serez averti au préalable pour accord.

Après signature, ce contrat se reporte d'année en année tacitement et selon votre choix (1 ou 2 x par an / chaque année / tous les 2 ans)

Date:

Signature: